

OBOMBREUR [Verbe]

(Vieilli) : Couvrir de son ombre. S'emploie surtout dans le sens mystique.

(Littéraire) : Assombrir, rendre triste.

(Au figuré) : Recouvrir, dissimuler.

Étymologie :

Emprunt savant au latin *obumbrare* : ombrager, couvrir d'ombre, formé du préfixe *ob-* : devant, du radical *umbr-* (*umbra*) : ombre et de la terminaison *-are* caractéristique des verbes de la première conjugaison.

Quelques poils commençaient à obombrer les commissures de ses lèvres (Théophile Gautier, Capitaine Fracasse, 1863, p.27).



Obombrer, technique mixte sur papier de Virginio Vona (2015)



LE FOUILLE-MOT



Les ombres du passé. Pinterest

La prééminence de l'arcade de l'œil, quoique très-élégamment coupée, obombrer le regard et ajoute encore à cette mélancolie. (Honoré de Balzac, Modeste Mignon, 1844)

L'âme, ici-bas, a créé le corps de l'autre côté du voile, dans l'aveuglement et dans la nuit. La matière a été obombrée, c'est-à-dire qu'il y a eu entre la source et l'écran interposition d'un dessin (ou d'un dessein), d'un contour, d'une idée particulière ainsi réfléchie, traduite et reproduite, création d'un champ, d'une activité fermée et assujettie à une fin propre. (Paul Claudel, Poète regarde la Croix, 1938, p.175).

La chapelle existait toujours (...). Les échafaudages de l'Alpinic-Railway ne l'obombraient plus (Raymond Queneau, Pierrot, 1942, p.216).